

Note de présentation du Budget Supplémentaire de l'exercice 2023

Commune de Billy-Berclau

AVANT PROPOS :

Le Budget Supplémentaire (BS) est destiné à reprendre et affecter le résultat de l'exercice précédent calculé à partir du Compte Administratif (CA). Il permet également d'ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits au Budget Primitif (BP).

Par ailleurs, une ou plusieurs décisions modificatives peuvent être votées en cours d'exercice afin de transférer des crédits d'un chapitre à un autre ou d'inscrire des dépenses ou des recettes nouvelles.

Le projet de Budget Supplémentaire au Budget Primitif 2023 vise à reprendre les résultats de l'exercice 2022. Cette reprise des résultats se matérialise à la ligne budgétaire "D001 - Solde négatif reporté ou anticipé" de la section d'investissement, et à la ligne "R 002 - Résultat reporté ou anticipé" de la section de fonctionnement.

La réalisation de l'affectation en recette de tout ou partie du résultat de fonctionnement sur la section d'investissement se concrétise sur le compte 1068.

REPRISE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

L'affectation du résultat doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année N-1, tel qu'il apparaît au Compte Administratif. Ce besoin de financement de la section d'investissement correspond au cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit ou excédent : D001 ou R001) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent)

Le Compte Administratif 2022 fait apparaître un **besoin de financement de la section d'investissement de 441 285.77 €**

La section de fonctionnement, quant à elle, fait apparaître **un résultat de clôture de 4 407 612.98€**. Sur ce résultat, 441 285.77 € seront affectés en priorité à la section d'investissement, et les 3 966 327.21 € restants seront reportés en section de fonctionnement. Le solde d'exécution d'investissement 2022 (D001) soit - 441 285.77 € est reporté en section d'investissement.

Il convient d'intégrer dans le Budget Supplémentaire les restes à réaliser soit **415 848.79 €** et les résultats dégagés par le Compte Administratif puis, d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes afin d'avoir une vue d'ensemble de ce budget.

Reprise du Compte Administratif	solde
Reprise des résultats dégagés à la clôture 2022	
En Fonctionnement	4 407 612.98 €
En Investissement (1)	-441 285.77 €
Résultat Global de Clôture	3 966 327.21 €
Solde des restes à réaliser	
En Fonctionnement	0
En Investissement (2)	- 415 848.79 €
Solde des restes à réaliser	- 415 848.79 €
Besoin de financement (1 + 2)	857 134.56 €

Vue d'ensemble des nouvelles propositions et de la reprise des résultats

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
BS 2023	3 615 955.42	465 860.17
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	-	-
RESULTAT REPORTE		3 150 095.25
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 615 955.42	3 615 955.42
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
BS 2023 (1068 affectation du résultat)		1 257 517.73 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	415 848.79	-
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	441 285.77	
NOUVELLES PROPOSITIONS	960 536.00	560 152.83
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 817 670.56	1 817 670.56
TOTAL DU BUDGET	5 433 625.98	5 433 625.98

AJUSTEMENTS EN FONCTIONNEMENT

Dépenses en €

Chapitres	BP 2023	BS 2023
011- Charges à caractère général	2 184 500	1 032 700
012- Charges de personnel	4 289 100	2 009 300
014- Atténuation de produits	129 000	0
65- Autres charges de gestion courante	973 347.81	57 955.42
66- Charges financières	366 659.19	1 000
67- Charges exceptionnelles	5 000	0
023- Virement à la section d'investissement	1 017 840	465 000
042- Opération d'ordre entre sections	180 000	50 000
Total Dépenses de fonctionnement	9 147 447	3 615 955.42
Recettes en €		
Chapitres	BP 2022	BS 2022
013- Atténuations de charges	20 000	0
002 - résultat reporté en section de fonctionnement		3 150 095.25
70- Produits des services	234 600	0
73- Impôts et taxes	5 588 000	- 25 978
74- Dotations, subventions et participations	3 163 847	488 838.17
75- Autres produits de gestion courante	21 000	3 000
76- Produits financiers	0	0.00
77- Produits exceptionnels	18 000	0.00
042- Opération d'ordre en sections	102 000	0.00
Total Recettes de fonctionnement	9 147 447	3 615 955.42 €
TOTAL BP+BS	12 763 402.42 €	

En dépenses :

Chapitre 011 : charges générales

Ajustements des besoins pour un montant global de +1 032 700 € dont principalement

- augmenter les crédits relatifs à l'énergie au regard de l'inflation et de ses effets sur la consommation énergétique (encore difficiles à évaluer à ce jour).
- ajustements des crédits pour l'entretien de la voirie communale : + 80 000 €

Chapitre 012 : dépenses de personnel

ajustements des besoins

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Ajustements des besoins pour un montant global de 43 887.59 €

dont principalement abonder

- le compte "65811" pour acquisition de droits informatique en nuage
- le compte "6541" pour les pertes sur créances irrécouvrables pour l'éventualité de reprise de recettes non honorées.

- le compte 65131 : bourses et prix: + 15 000 €

Chapitre 66 : intérêts d'emprunt

Ajustement des intérêts d'emprunts (article 66111: +1 000 €)

Chapitre 023 : virement à la section d'investissement correspond au montant dégagé en section de fonctionnement à inscrire en recettes d'investissement.

Chapitre 042 : Ajout de crédits au c/ 6811 pour anticiper les besoins de crédits lors de la passation des dotations aux amortissements en raison de l'amortissement au prorata temporis

- En recettes :

Chapitre 73 : Ajustement des crédits au c/73111 impôts directs locaux au regard des bases prévisionnelles 2023 transmises par la Préfecture soit - 11 847 €

Ajustement du montant prévisionnel de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité: - 14 000 €

Chapitre 74 : Ajustement des crédits au c/74833 : compensation pour exonérations Taxes Foncières de + 465 465 € connue au regard des bases fiscales transmises par la Préfecture

- + 13 411 € pour la dotation forfaitaire
- + 9 962 € pour la dotation de solidarité rurale

AJUSTEMENTS EN INVESTISSEMENT

Chapitre Dépenses en €

Chapitres	BP 2023	BS 2023
Restes à réaliser		415 848,79
001- report déficit		441 285,77
20- Immobilisations incorporelles	47 551.89	7 000
204- Subventions d'équipements versées	0.00	6 000
21- Immobilisations corporelles	532 250	537 536
23- Immobilisations en cours	120 000	410 000
10- Dotation, fonds divers et réserves	0.00	0.00
16- Emprunts et dettes assimilées	862 000	0.00
040- Opération d'ordre entre sections	102 000	0.00
041- Opérations patrimoniales	50 000	0.00
Total Dépenses d'investissement	1 713 801.89	1 817 670,56
Recettes en €		
Chapitres	BP 2022	BS 2022
13- Subventions d'investissement (hors 138)	229 853	0.00
16- Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0.00
10- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	202 855.89	-14 847.17
1068- Excédents de fonctionnement capitalisés		1 257 517.73
021- Virement de la section de fonctionnement	1 017 840	465 000
024- produit des cessions	33 253	60 000
040- Opération d'ordre entre sections	180 000	50 000
041- Opérations patrimoniales	50 000	0.00
Total Recettes d'investissement	1 713 801.89	1 817 670.56
TOTAL CUMULE BP + BS	3 531 472.45	

Nouvelles propositions

En dépenses :

Modification de la ventilation de l'imputation de quelques immobilisations entre les catégories d'immobilisation incorporelles (chapitre 20), corporelles (chapitre 204) et en travaux en cours (chapitre 23) et des dépenses nouvelles dont principalement

- c/2031 "frais études" : pour la création d'un schéma cyclable : 10 000 € (subventionné à 50%)
- c/20421 des subventions d'équipements à verser aux particuliers : + 6 000 € (qui étaient initialement versées sur le c/6188 frais divers pour le paiement de subventions pour l'acquisition d'un vélo, d'un composteur , d'un récupérateur d'eau)
- diminution du c/2151 achat de logiciels qui sera comptabilisé au c/6512 " droits informatique en nuage" puisque le logiciel n'est pas la propriété de la commune.
- c/2111 : l'acquisition prévisionnelle d'un terrain pour 35 000 €
- c/2118 : la création d'un carport sur dalle existante rue du 1er mai pour 35 000 €
- c /2128 "aménagement de terrains" : pour la création d'un espace aire de jeux au Jardin des Petits Princes: + 100 000 €
- c/21318 " bâtiments divers" : la réfection du sol de la salle polyvalente Léo LAGRANGE et le changement d'une porte extérieure (prévisionnel BP 90 000 € BS 46 500 €)
- c/2152 " installations de voiries" : la pose d' abris vélos et d'arceaux pour un budget prévisionnel de 73 000 €
- -c/21534 " réseaux d'électrification" : + 20 000 €
- c/21578 " matériel et outillage de voirie" : l'achat de poubelles publiques pour 4 000 €
- c/2188 "autres matériels" : l'achat de tapis de protection pour la salle polyvalente Léo Lagrange : + 20 000 € et une chambre froide au restaurant scolaire : + 15 000 €

Les travaux en cours :

- c/2313 " travaux en cours" opération 90 : frais de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la Maison de Vie Eco-citoyenne : + 10 000 €
- c/2313 " travaux en cours" opération 88 : frais de participation aux travaux de la rénovation de la rue Charles GOUNOD/ + 200 000 €
- c/2313 " Hotel de Ville " opération 78 : la réfection de la toiture de la Mairie annexe: + 200 000 €

En recettes

Chapitre 10

- c/1068 -Abondement par une partie du résultat de la section de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement: 1 257 517.73 €
- L'ajustement du montant du Fonds de Compensation de TVA reçu par la Préfecture :
 - 14 847.17€ (BP prévisionnel 152 855.89 €)
- Chapitre 024 : prévision cession immeuble pour 60 000 €
- Chapitre 040 : montant prévisionnel pour les amortissements sous l'effet du prorata temporis.